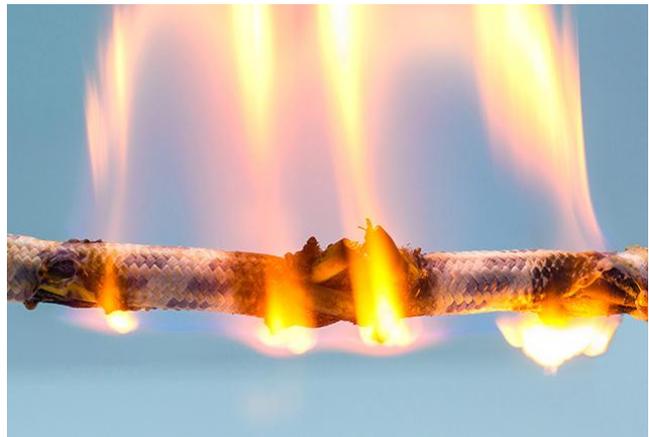


DURÉE : 2 Jours (13H)

Prix : 1 940,00 € HT



BLENDÉD LEARNING



Objectifs et compétences visés

- Justifier et évaluer les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation opérationnelle de l'entreprise : cadre réglementaire et contractuel, missions des ESI et des autres équipes d'intervention.
- Maintenir ou créer une équipe de seconde intervention : recrutement, formation, organisation et liens avec les autres équipes d'intervention et les secours extérieurs.
- Equiper : moyens d'intervention en cohérence avec les missions, équipements de protection individuelle en fonction de l'analyse des risques liés à l'intervention, achats, maintenances.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Cadres HSE, ingénieurs et techniciens en sécurité incendie, agents de maîtrise des industries ou des établissements tertiaires chargés du suivi des ESI.

Chefs d'équipe d'intervention.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Pour le module "Caisson phénomène thermique", CNPP vous conseille de vous rapprocher du médecin du travail afin de vous assurer de l'aptitude de vos collaborateurs au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI). Afin de faciliter vos recherches sur la notion d'aptitude médicale au port de l'appareil respiratoire isolant, l'INRS a édité un dossier médico-technique (réf. 56TC 47), qui développe notamment les éléments médicaux de détermination d'aptitude à l'utilisation des ARI.

Contenu de la formation

- Module 1 : cadre réglementaire et organisation de l'intervention.
- Module 2 : tenues d'intervention incendie.
- Module 3 : appareils respiratoires isolants.
- Module 4 : vêtement de protection chimique avec fichettes de tâche (travail personnel)
- Module 5 : vidéos autoportées sur les moyens d'extinction et de protection et les outils satellites.
- Module 6 : missions des ESI et moyens d'intervention.
- Module 7 : relations avec les secours extérieurs.
- Module 8 : gestion de l'équipe de seconde intervention.
- Module 9 **option** : conditions réelles de phénomène thermique.

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

En bref

21000

stagiaires / an



+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 23/09/24 au 09/12/24
Plus d'informations

Classe Virtuelle

1 940,00 € HT

- Appréhender le cadre réglementaire et l'organisation de l'intervention le 23 septembre
- Comprendre les différentes tenues d'intervention incendie le 08 octobre
- Comprendre les différents appareils respiratoires isolants le 15 octobre
- Comprendre les différents vêtements de protection chimique le 05 novembre
- Définir les missions des ESI et les moyens d'intervention le 19 novembre
- L'enjeu des relations avec les secours extérieurs le 26 novembre
- Gérer l'équipe de seconde intervention le 03 décembre
- Caisson phénomène thermique : ce module optionnel est programmé le lundi 09 décembre sur notre plateau technique de Vernon.

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000